

Avis d'affichage



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
CONCOURS

NON CONVENTIONNE

SURVEILLANTE OU SURVEILLANT DE PLATEAUX SPORTIFS

SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
DIVISION DES SPORTS

MANDATS TEMPORAIRES

NUMÉRO DE CONCOURS

NONCT-003-2026

DÉFIS PROPOSÉS

Vous surveillerez les activités ayant lieu sur les plateaux sportifs, notamment les patinoires des arénas de la Ville de Sherbrooke. Tout en maintenant des relations harmonieuses avec la clientèle, vous aurez à faire respecter les consignes de sécurité et les règlements en vigueur et à effectuer les interventions appropriées auprès des usagers.

Vous aurez à effectuer la location d'équipement et à compléter certains documents en lien avec le travail à la patinoire extérieure Bleu Blanc Bouge.

NOTRE OFFRE

Pour ce poste à temps partiel, le taux horaire est de 17,82 \$.

Les horaires de travail varient selon les heures d'ouverture des patinoires et des plateaux sportifs (jour, soir, fin de semaine et congés scolaires).

PROFIL RECHERCHÉ

Vous détenez un diplôme d'études secondaires.

Vous possédez le profil vigilant et rigoureux nécessaire pour assurer la surveillance constante et le respect des consignes de sécurité.

Vous appréciez le contact avec le public, vous êtes disponible, assidu et ponctuel.

On vous reconnaît pour votre sens aigu des responsabilités et votre bon jugement.

Une bonne aisance en patinage sera considérée comme un atout.

POSTULER

Postulez d'ici le 11 octobre 2026, 23 h 59.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le site sherbrooke.ca/emplois dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

[Comment postuler?](#)

LA VILLE S'ENGAGE

La Ville de Sherbrooke souscrit aux [principes d'égalité en emploi](#) et invite les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.

